

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPALNombre de Conseillers :Présents : 13En exercice : 17Votants : 16L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI VINGT QUATRE JUILLET**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire**.Date de convocation du Conseil Municipal : **17 juillet 2025**.Présents : BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, RENAUDIN  
Didier, GAURIVEAUD Jean-Jacques, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR  
SUSSAC Hugues, BUREAU NadiaAbsents : FOUCHER NicolasAbsents avant donné pouvoir : TURPIN Sylvie à MOTARD Daniel, AUTIN Martine à GAURIVEAUD Jean-Jacques,  
AUDEBERT Délicia à WATRIN Béatrice.Secrétaire de séance : MOTARD Daniel**DE 045-2025/07-003 ENVIRONNEMENT / DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS VOIE  
VERTE AUPRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE  
(CARA)**Le maire indique au conseil municipal que dans un souci de maintien de qualité environnementale la  
CARA a engagé sur le territoire communautaire un programme de développement du réseau cyclable. Sur  
notre commune deux tronçons cyclables « voie verte » ont été réalisés en 2022 et financés à hauteur de  
50% par la CARA.

Aussi considérant que la requalification du Chemin de Sable prévoit :

- Une partie circulaire véhicules
- Une partie cyclable « voie verte » séparée des véhicules, et reliant l'extrémité de la voie cyclable  
de la Route de l'Isle à la Rue de la Croix (le chemin de Sable figurant comme voie à emprunter  
pour relier Étaules à Chaillevette en vélo)

il propose au conseil municipal de solliciter une aide de la CARA au titre du fonds de concours voie verte  
à hauteur de 50% du coût des travaux.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

- Coût global des travaux chemin de Sable : 333.125,15 € HT
- Dont travaux voie verte : 84.513 € HT
  - o Financement CARA 50% pour 42.256,50 €
  - o Financement commune 50% pour 42.256,50 €

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION***

- ***SOLLICITE la CARA au titre du fonds de concours voie verte pour le financement de la  
création de la voie verte chemin de Sable,***
- ***DIT que le montant sollicité s'établit suivant le plan de financement ci-dessus exposé à 50% du  
montant des travaux soit 42.256,50 €***
- ***CHARGE le maire de mener à bien ce dossier et l'autorise à signer tous documents nécessaires  
à intervenir***



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

Délibération soumise au contrôle de légalité au n° : 017-211701552-2025.....

Date de l'accusé de réception préfecture le :

Délibération affichée le

**Hôtel de Ville**

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ [www.mairie-etaules.fr](http://www.mairie-etaules.fr)